

DÉCLARATION DE POLITIQUE DE LA FIP

Les pharmaciens soutiennent les femmes et encouragent un usage responsable des médicaments – Autonomiser les aidants informels

Contexte :

En 2016, le monde est passé d'une approche fondée sur les objectifs de développement pour le millénaire (OMD) formulés par les Nations Unies à une approche renouvelée de l'équité à l'échelle internationale, via l'application transversale de 17 objectifs de développement durable (ODD).¹ Les ODD cherchent à influencer sur le cours du XXI^e siècle, en s'attaquant à des défis majeurs tels que l'inégalité entre les sexes et la nécessité d'autonomisation des femmes et des filles. Parvenir à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes constitue un objectif à part entière, l'Objectif n°5 des ODD. Il fait également partie des autres objectifs, dont de nombreux sous objectifs qui identifient spécifiquement l'égalité et l'autonomisation des femmes à la fois comme objectif et partie des solutions.² Selon l'Objectif n°5, sur le marché du travail, les femmes, à l'échelle mondiale, gagnent 77 centimes contre un dollar gagné par les hommes.³ En même temps, elles réalisent trois fois plus de travail non payé que les hommes, allant de la cuisine et du ménage à la maison, à l'approvisionnement en eau et en bois de chauffage, sans oublier les soins prodigués aux enfants et aux personnes âgées.⁴

En tant que mères, les femmes sont les premières à répondre aux besoins de leurs enfants, y compris en matière de santé. Et avec une population vieillissante, les femmes ont de plus en plus à s'occuper des membres âgés de leur famille, et ce de façon bénévole. À l'échelle mondiale, environ 70 à 80 % des personnes âgées handicapées sont prises en charge à

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

¹ Nations Unies. The Millennium Development Goals Report 2015. New York: United Nations, 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/1gixl03> et Nations Unies. Sustainable Development Goals 2016. New York: United Nations, 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/1Kikn0B>

² Nations Unies Femmes. ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. New York : Nations Unies, 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-the-sdgs/sdg-5-gender-equality>

³ Nations Unies. Autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution : Rapport du Secrétaire général. New York : Nations Unies, 2016. Disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/CN.6/2017/3&Lang=F

⁴ Nations Unies. Point annuel sur les objectifs de développement durable. New York : Nations Unies, 2017. Disponible à l'adresse : <https://undocs.org/fr/E/2017/66>



domicile par les membres de leur famille, et des estimations variables dans différents pays indiquent que 57 à 81 % des aidants pour les personnes âgées sont des femmes.⁵ En matière de soins de santé, les femmes sont les aidants non professionnels les plus proches des professionnels de santé, et endossent les responsabilités pour la santé dans la famille. Elles sont plus promptes à chercher de l'aide de manière proactive en matière de santé ou de médicaments,^{6,7} particulièrement pour un membre de la famille, quel que soit le problème médical.^{6,8} Il n'est donc pas surprenant que ce soit les femmes qui, en tant qu'aidants, le plus souvent se rendent dans les pharmacies ou qui cherchent des informations sur les médicaments à partir d'un large éventail de sources, comprenant les professionnels de santé primaire, les centres d'information téléphonique et Internet.⁹ En contrepartie, il existe des éléments qui indiquent que le rôle d'aidant peut avoir des effets délétères -sur la santé de ces derniers, à titre de tribut physique, émotionnel et financier chez les femmes, en particulier si elles ne bénéficient pas d'un soutien.¹⁰ La recherche d'informations et de réconfort auprès de sources accessibles constitue un mécanisme d'adaptation important pour les femmes afin de faire face à l'incertitude ou à l'anxiété associées à une maladie au sein de la famille.¹¹

Les systèmes de santé se reposent actuellement beaucoup sur les femmes en tant qu'aidants informels, mais ne leur apportent pas de soutien adéquat. En outre, les femmes peuvent avoir des besoins différents en termes d'accès à l'information, étant donné les barrières auxquelles elles sont confrontées en matière d'éducation dans de nombreuses régions du monde par rapport aux hommes, créant encore davantage d'inégalités. Comprendre comment les pharmaciens peuvent soutenir les femmes dans leur rôle d'aidants informels peut permettre d'atteindre plus facilement les objectifs de développement durable ambitieux des Nations Unies pour l'égalité entre les sexes et le développement durable d'ici 2030, et favoriser la réduction des inégalités potentielles liées à la santé à un minimum.

Les pharmaciens sont souvent érigés comme les professionnels de la santé les plus fiables et accessibles. De plus, la profession de pharmacien

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

⁵ Sharma N, Chakrabarti S, Grover S. Gender differences in caregiving among family-carers of people with mental illnesses. *World Journal of Psychiatry* 2016;6(1):7–17. Disponible à l'adresse : <https://ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4804270>

⁶ Renahy E, Parizot I, Chauvin P. Determinants of the frequency of online health information seeking: Results of a web-based survey conducted in France in 2007. *Inform. Health Soc. Care* 2010; 35: 25–39

⁷ Percheski C, Hargittai E. Health information-seeking in the digital age. *J. Am. Coll. Health* 2011; 59: 379–86

⁸ Warner D, Procaccino JD. Women seeking health information: Distinguishing the web user. *J Health Commun.* 2007;12:787-814.

⁹ Pache DM, Hollingworth SA, van Driel ML, McGuire TM. Does consumer medicines interest reflect medicines use? A comparative quantitative analysis of medicines call centre queries with medicines use in Australia. *Res Social Admin Pharm* 2019; 14(4): 440-7. Available from: doi.org/10.1016/j.sapharm.2018.06.012

¹⁰ Swinkels J, Tilburg TV, Verbakel E, Broese van Groenou M. Explaining the gender gap in the caregiving burden of partner carers. *J Gerontol B Psychol Sci Soc Sci.* 2019 10;74(2):309-317. doi: 10.1093/geronb/gbx036

¹¹ Brashers DE., Goldsmith DJ, Hsieh E. Information seeking and avoiding in health contexts. *Hum Commun Res* 2002;28: 258–71



comprend à la fois des hommes et des femmes, ces dernières étant prédominantes dans de nombreux pays.¹² Cela permet souvent aux patients et aux aidants de choisir avec qui ils souhaiteraient interagir, et donc de choisir éventuellement une pharmacienne s'ils se sentent plus à l'aise pour aborder des questions comme la reproduction ou l'allaitement avec une femme. La relation entre le pharmacien et les femmes aidantes est essentielle dans la valorisation par les femmes de la pharmacie en tant que ressource communautaire. Elle offre une opportunité de prestation d'initiatives en matière de santé publique dans les pharmacies.

Des exemples spécifiques d'activités et d'initiatives pertinentes dans le cadre de cette déclaration sont disponibles dans le document de référence de la FIP 2018 « Les pharmaciens soutiennent les femmes et un usage responsable des médicaments. »¹³

DANS CE CONTEXTE, LA FIP RECOMMANDE LES ACTIONS SUIVANTES :

Aux gouvernements :

1. Initier et soutenir des politiques et pratiques nationales et locales qui assistent de façon durable les aidants familiaux, et s'attaquer aux barrières socio-économiques, obstacles à l'amélioration des soins informels, telles que le revenu, les disparités éducatives et géographiques ;
2. Démontrer une volonté politique de compenser ces soins informels en prenant des mesures assurant aux aidants une indépendance financière et leur permettant de participer à des activités hors de chez eux ;
3. Reconnaître que les différences entre les sexes en termes de situation économique, d'illettrisme et de pouvoir d'achat affectent les comportements de recours aux soins et l'état de santé des hommes comme des femmes ;
4. Mettre sur un pied d'égalité les activités productives et reproductives, soutenant ainsi les naissances et la durabilité démographique ;
5. Identifier les différentes stratégies répondant au large éventail des besoins de connaissances pour les femmes et les filles, et les mettre en œuvre en conséquence ;
6. Impliquer les pharmaciens de manière significative par l'exploitation de tout leur potentiel et la promotion de leurs compétences en matière de médicaments en tant que service pivot dans le soutien aux femmes en tant qu'aidantes informelles ;
7. Soutenir les activités des pharmaciens par le biais de modèles de rémunération appropriés tenant compte des valeurs sociétales et des économies potentielles ;

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

¹² Janzen D, Fitzpatrick K, Jensen K, Suveges L. Women in pharmacy: A preliminary study of the attitudes and beliefs of pharmacy students. *Can Pharm J* (Ott). 2013 Mar;146(2):109-16. doi: 10.1177/1715163513481323

¹³ Fédération Internationale Pharmaceutique. Pharmacists supporting women and responsible use of medicines. The Hague: FIP, 2018. Available at: <https://www.fip.org/files/fip/publications>



8. Éliminer les barrières légales et réglementaires entravant le rôle du pharmacien dans l'autonomisation des femmes aidantes ;
9. Développer et mettre en œuvre sous leur entière responsabilité des politiques efficaces afin de combattre l'analphabétisme chez l'enfant, en particulier chez les filles, grâce à des politiques actives et inclusives d'éducation des enfants ;
10. Améliorer les résultats de santé en garantissant un engagement financier stable pour des projets de formation et d'autonomisation ciblant les femmes aidantes (informelles) et de nouveaux services destinés aux femmes fournis en collaboration avec des associations de professionnels de santé et de pharmaciens.

Aux organisations pharmaceutiques :

1. Encourager et soutenir, aux niveaux national et local, le développement et l'évaluation de services visant à autonomiser les femmes dans leur rôle d'aidantes informelles ;
2. Soutenir les pharmaciens dans l'apport d'informations sur les options thérapeutiques, ainsi que sur les détails logistiques et financiers relatifs aux soins de santé, afin d'autonomiser les femmes à prendre les meilleures décisions pour leur famille et ceux dont elles ont la responsabilité ;
3. Communiquer et collaborer avec les aidants et les autres professionnels de santé pour la continuité des soins pharmaceutiques lors de la transition entre un cadre de soins intensifs et celui du domicile ;
4. Promouvoir la connaissance des directives relatives aux médicaments et à la transition des soins parmi leurs membres, pour permettre la mise en œuvre appropriée d'une approche coordonnée globale et basée sur des preuves dans l'environnement professionnel dans lequel ils opèrent ;
5. Faire pression sur les gouvernements pour améliorer les résultats de santé en garantissant un engagement financier stable pour des projets de formation et d'autonomisation ciblant les femmes aidantes (informelles) et les nouveaux services offerts aux femmes en collaboration avec les associations de professionnels de santé et de pharmaciens ;
6. Initier et mener des projets relatifs aux femmes et à leur autonomisation en tant qu'aidantes informelles ;
7. Développer un formulaire ou outil de dépistage standardisé à mettre en œuvre par les pharmaciens dans leurs efforts pour répondre aux besoins des femmes dans leur communauté et les anticiper ;
8. Soutenir la participation à des projets de recherche nationaux ou internationaux en matière de santé ciblant les aidants (informels) ou les personnes âgées ;
9. Soutenir des activités académiques formant les pharmaciens à accroître leur rôle dans l'autonomisation des femmes et des



aidants informels sur les questions de santé, l'usage responsable des médicaments et une transition des soins sûre ;

10. Envisager l'attribution de fonds de recherche scientifique ou spécifique pour des projets produisant un impact positif sur la société et l'amélioration du statut social des femmes ;
11. Développer des informations et des documents structurés et facilement compréhensibles pour aider les femmes dans leurs activités/rôles de prestation de soins de santé.

Aux pharmaciens :

1. Encourager l'éducation des filles pour favoriser par la suite un leadership féminin ;
2. Encourager les femmes dans des rôles de leadership ;
3. Soutenir les soins apportés par les aidants informels aux enfants et aux personnes âgées, ou aux personnes handicapées physiquement ou atteintes d'une maladie mentale ;
4. Explorer de nouvelles stratégies et fournir des services qui autonomisent les aidants informels dans leur rôle ;
5. Communiquer et collaborer avec les aidants et les autres professionnels de la santé sur la continuité des soins pharmaceutiques dans des situations de transition des soins ;
6. Aider les femmes dans la prestation de soins à domicile ;
7. Collaborer et agir en complément des organisations pharmaceutiques, des autres professionnels de la santé et des gouvernements pour créer et mettre en œuvre des politiques éducatives, en particulier sur l'usage responsable des médicaments ;
8. Soutenir les gouvernements dans la création et la mise en œuvre de différentes stratégies pour les femmes et les filles présentant un large éventail de besoins de connaissances ;
9. Soutenir les femmes aidantes en fournissant une formation sur les soins de santé, des campagnes et des services d'information sur les médicaments dans une perspective d'autonomisation et en y participant ;
10. Développer des services orientés vers la santé des femmes aidantes, pour contrebalancer les effets négatifs potentiels de leur rôle ;
11. Dans le contexte des problèmes éthiques et de santé reproductive liés au sexe faire passer le point de vue et l'intérêt des patients en premier ;
12. Offrir un environnement de soutien psychologique dans leur pratique.

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

DANS CE CONTEXTE, LA FIP S'ENGAGE À :

1. Incarner un leadership dans l'autonomisation des femmes à travers le monde, en maintenant la question de l'usage responsable des médicaments donnés par les femmes parmi les priorités de l'agenda politique ;



2. Encourager les femmes dans des rôles de leadership ;
3. Soutenir les pharmaciens afin qu'ils atteignent leur plein potentiel dans l'autonomisation des femmes aidantes informelles ;
4. Promouvoir la coopération entre les organisations de professionnels et de patients/consommateurs dans le développement de services ciblant l'autonomisation des femmes et des aidants informels ;
5. Chercher des alliances avec d'autres organisations pour réaliser des déclarations, politiques, campagnes et actions conjointes afin de faciliter le rôle des femmes aidantes pour promouvoir l'usage responsable des médicaments ;
6. Promouvoir et s'impliquer dans le partage des meilleures pratiques sur les questions concernées au niveau mondial ;
7. Utiliser la renommée des organisations membres de la FIP comme levier pour promouvoir le développement de nouveaux services pharmaceutiques autonomisant les femmes et les aidants informels dans l'amélioration des questions de santé et l'usage responsable des médicaments ;
8. Dans le cadre des problèmes éthiques liés au sexe promouvoir l'optique selon laquelle le point de vue et l'intérêt des patients doivent toujours prévaloir, sans discrimination
9. Promouvoir les meilleures pratiques et la visibilité des pharmaciens champions locaux, des organisations membres championnes et celle des projets gravitant autour de l'autonomisation des femmes et des aidants informels afin d'améliorer l'approche des questions de santé et l'usage responsable des médicaments.

Date d'adoption	:	21 septembre 2019
Proposé par	:	Bureau de la FIP
Cette déclaration peut être citée en déclarant :	:	Les pharmaciens soutiennent les femmes et encouragent un usage responsable des médicaments – Autonomiser les aidants informels
Cette déclaration fait référence aux déclarations et documents suivants de la FIP :	:	Fédération Internationale Pharmaceutique. Pharmacists supporting women and responsible use of medicines. The Hague: FIP, 2018. Disponible à l'adresse : https://www.fip.org/files/fip/publications/Pharmacists-supporting-women-responsible-use-medicines.pdf